

L'ESSENTIEL DE L'ANNÉE 2019

QUELQUES CHIFFRES POUR TOUT SAVOIR





L'ESSENTIEL DE L'ANNÉE 2019

LE SOMMAIRE

Le mot du Président	4
Missions	5
Les chiffres clés 2019	6
Présentation synthétique du compte d'emploi des ressources	8
Bilan simplifié	10

LE MOT DU PRÉSIDENT



Jamais la SPA n'avait réalisé, depuis sa création, un nombre d'adoptions aussi élevé que celui de cette année 2019. Ce sont 42 971 animaux qui ont trouvé une famille (13% de plus qu'en 2018). Parallèlement à cette formidable augmentation, la vigilance de nos équipes a permis de maintenir la grande qualité du lien entre l'homme et l'animal, généré par le concept d'Adoption Responsable. Le taux en constante diminution, de retour des animaux adoptés (3,98 %) en est un des signaux. Également, la durée moyenne de séjour est passée, en un an, de 51 jours à 44.

En 2019, le Grand Refuge, a pris en charge 215 chevaux, poneys et ânes, victimes de maltraitance ou d'abandon, et a permis l'adoption de 77 équidés et de 156 animaux de la ferme.

Pour ses animaux en difficulté d'adoption, la SPA offre le dispositif des Familles d'Accueil qui, depuis sa création, a permis à 1 089 chats et chiens de rejoindre un foyer.

En 2019, 14 181 enquêtes contre la maltraitance ont été menées par nos délégués-enquêteurs bénévoles et nos inspecteurs salariés. S'ajoutent à ce chiffre record les 421 enquêtes conduites par notre Cellule Anti-Trafic à l'encontre des professionnels. Pour l'ensemble, c'est une hausse de 33% par rapport à 2018. Ces enquêtes et les procédures judiciaires qui ont suivies ont permis le sauvetage de 2 601 animaux.

Au-delà de la protection des animaux domestiques, notre action s'est particulièrement centrée sur deux sujets : celui de l'interdiction des animaux sauvages dans les cirques, thème sur lequel nous avons participé à l'ensemble des réflexions,

et celui de la corrida, en entamant plusieurs procédures pénales contre les communes, les organisateurs et à titre personnel contre les toréros. Ces instances seront appelées devant les tribunaux correctionnels, dans le dernier trimestre 2020.

La sensibilisation des jeunes nous apparaît comme le levier majeur de l'évolution du rapport entre l'homme et l'animal. Une convention en cours de signature avec le ministère de l'Éducation Nationale, initiée avec Gabriel Attal, va nous permettre d'officialiser et de généraliser nos interventions, déjà nombreuses, dans les écoles.

Nous avons créé, en octobre 2019 le dispositif Familles Seniors, qui permet aux personnes âgées isolées, identifiées et sélectionnées par leur commune, de se voir confier un animal.

Dans le cadre de la structuration du bénévolat, un process de recrutement et d'intégration des nouveaux bénévoles a été déployé depuis le 1er janvier 2019 afin de disposer d'une organisation permettant de répondre aux besoins des refuges et valorisant l'apport de chacun. Un Responsable des Ressources Bénévoles a été recruté pour piloter cette ressource indispensable au fonctionnement de la SPA. Des formations ont été dispensées sur l'année aux responsables et chefs d'équipe salariés pour les aider dans le fonctionnement du bénévolat sur leur site, notamment pour assurer le lien avec leurs bénévoles.

Notre association possède le plus vaste réseau de refuges sur le territoire français. Afin de mieux accueillir nos animaux, nous avons lancé en 2019 le vaste projet de penser un nouveau concept de refuge : un lieu de découverte des animaux, de partage en famille, d'éducation et

pas seulement d'adoptions. La construction du refuge de Montluçon (03) et celle d'un bâtiment de stockage au Grand Refuge (61) se sont achevées. Il en a été de même pour les premières phases de travaux importants engagées sur Quimper (29) et Poulainville (80), pour un achèvement prévu en 2020. Deux terrains ont été acquis en 2019 : Maubert-Fontaine en remplacement de Cliron (08) et Nesploy en remplacement de Chilleux-aux-Bois (45). Le principe de la reconstruction sur le même site, du refuge d'Orgeval (78) a été acté.

Nous avons créé en 2019 des structures et des premiers outils de prévention et de détection des atteintes à la probité. Le service d'audit et de contrôle interne a notamment mis en place un Code de conduite, une plateforme d'alerte permettant de signaler toute atteinte à la probité, et un Comité de la gestion des risques et de la qualité. Nous avons obtenu en juin 2019 le renouvellement du label « Don en Confiance » pour une durée de trois ans. Ce label garantit à nos donateurs et testateurs que les fonds collectés sont correctement employés et aident efficacement les animaux en souffrance.

Vous le voyez, nous avons, en 2019, mis en route des chantiers ambitieux et structurants. Merci, très sincèrement, pour l'aide constante que vous nous accordez, pour que nous la concrétisions au profit de la condition animale.

Jacques-Charles Fombonne

Président bénévole de
La Société Protectrice des Animaux (SPA)

NOS VALEURS

Nous partageons une vision commune : celle d'une relation entre l'Homme et l'animal fondée sur le respect, le partage et le bonheur.

Il est de notre responsabilité de respecter et de protéger l'animal. Au-delà de ce devoir, nous sommes convaincus que la relation que nous pouvons avoir avec un animal apporte à chacun bonheur, partage et complicité.

NOS MISSIONS

- Protéger les animaux abandonnés, malades ou maltraités
- Favoriser l'adoption responsable
- Combattre la maltraitance et les trafics d'animaux
- Aider les propriétaires démunis
- Sensibiliser le grand public au bien-être animal et faire avancer la cause animale
- Eduquer les générations de demain avec pédagogie au respect de l'animal
- Soutenir les associations et les collectivités, dans leurs projets de protection animale

la SPA EN 2019 C'EST

La première association de protection animale en France

46 563 animaux pris en charge
par la SPA : chiens, chats, équidés,
ovins, caprins, oiseaux, NAC (nouveaux
animaux de compagnie...)

44 956 animaux hébergés dans les
refuges et proposés à l'adoption

10 644 animaux recueillis dans les 26
fourrières gérées par notre association

**100 620 animaux ayant bénéficié de
soins**, directement ou indirectement

42 971 animaux adoptés, un record

14 602 enquêtes réalisées
entre le service Enquêtes et la
CAT (Cellule Anti-Trafic)

59 associations de protection
animale aidées financièrement



LEGS
34,2 M€

DONS
21,1 M€

PARTICIPATION
AUX FRAIS
D'ADOPTION
7,4 M€

72,3% DES
DÉPENSES SONT
CONSACRÉES
AUX MISSIONS
DE PROTECTION
ANIMALE

4 000
BÉNÉVOLES
dont
700 DÉLÉGUÉS-ENQUÊTEURS

680
SALARIÉS

230 000
DONATEURS

20 940
ADHÉRENTS

12 DISPENSAIRES
pour soigner les animaux
des propriétaires démunis

62 REFUGES
ET MAISONS SPA
pour accueillir et héberger
les animaux abandonnés

dont
1 GRAND REFUGE
pour les équidés



PRÉSENTATION SYNTHÉTIQUE DU COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

L'ORIGINE DES RESSOURCES

Les ressources de l'année 2019 se sont élevées à 69 M€, dont 79.62 % issus de la générosité du public, soit 55 M€.

	2019	2018
Ressources collectées auprès du public	55,0 M€	50,6 M€
Dons	20,8 M€	17,4 M€
Legs	34,2 M€	33,2 M€
dont legs affectés	3,9 M€	
Autres fonds privés	0,2 M€	0,2 M€
Concours publics et Subventions	1,9 M€	1,9 M€
Autres produits	11,9 M€	11,9 M€
Adoptions et autres participations	7,8 M€	7,5 M€
Dispensaires, participation des usagers	0,9 M€	0,7 M€
Cotisations	0,7 M€	0,7 M€
Produits financiers	0,8 M€	0,8 M€
Produits divers	1,7 M€	2,2 M€
TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE	69,0 M€	64,6 M€

LES RECETTES ISSUES DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

Les ressources de l'Association sont constituées principalement de legs pour 34,2 M € et de dons pour 20,8 M €.

Nous constatons une **progression des dons de 19,19 %**. Cette hausse est due essentiellement à une très forte croissance du digital (Facebook 0.6 M€), aux prélèvements automatiques 1.5 M€ et à l'augmentation de donateurs générant une hausse de 0.7 M€.

Les legs perçus sont en augmentation de 1 090 252 € par rapport à 2019.

Autres fonds privés : la SPA a développé des partenariats avec les entreprises à hauteur de 261 422 €.

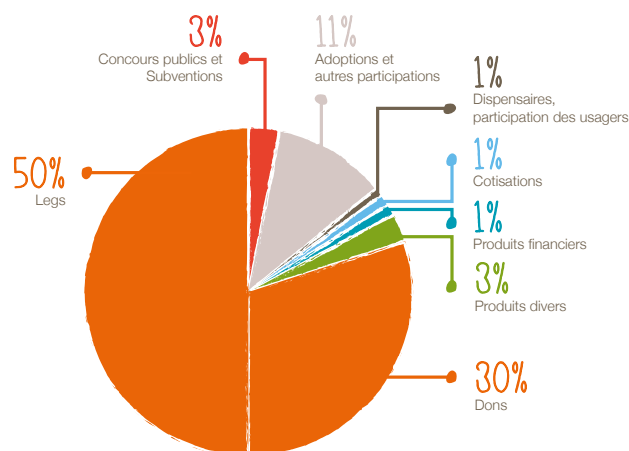
Les concours publics correspondent essentiellement aux produits versés par les collectivités pour la prestation de fourrière animale.

Les autres produits proviennent des participations à l'adoption et des participations des usagers au sein des dispensaires.

Les produits financiers s'élèvent à 0,8 M €.

Les produits divers regroupent les loyers perçus par l'association, les redevances, les remboursements d'assurances.

79,62%
DES RESSOURCES 2019
PROVIENNENT DE LA
GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC



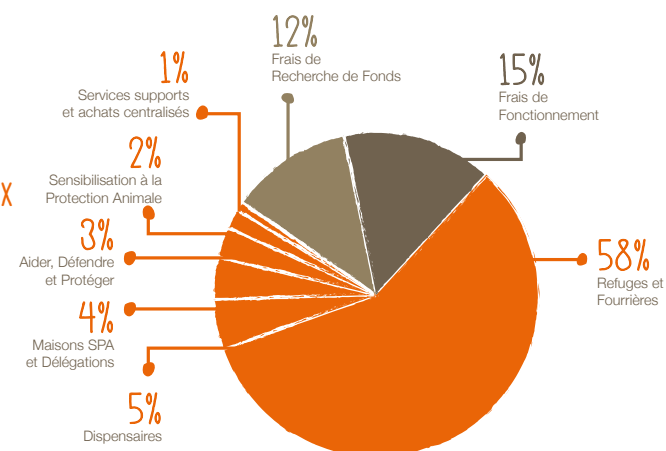
L'EMPLOI DES RESSOURCES

Les emplois de l'année 2019 se sont élevés à 60.9 M€, dont 48.1 M€ sont intégralement financés par des ressources collectées auprès du public.

	2019	2018
Dépenses des établissements	40,5 M€	37,5 M€
Refuges et Fourrières	35,0 M€	32,4 M€
Refuges - Dispensaires	3,2 M€	3,4 M€
Maison SPA et Délégations	2,3 M€	1,7 M€
Aider, Défendre et Protéger	2,1 M€	2,3 M€
Sensibilisation à la Protection Animale	1,2 M€	2 M€
Services supports et achats centralisés	0,2 M€	0,6 M€
Total des missions sociales	44,0 M€	42,4 M€
Frais de recherche de fonds	7,5 M€	6,9 €
Frais de fonctionnement	9,4 M€	7,8 M€
TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE	60,9 M€	57,1 M€

Les dépenses de Missions Sociales représentent 72.3 % des emplois de l'année 2019 pour un montant total de 44 M€.

72,3%
DES EMPLOIS DE 2019
ONT ÉTÉ CONSACRÉS AUX
MISSIONS SOCIALES

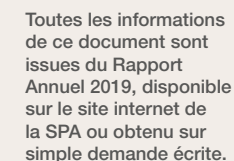


Les dépenses opérationnelles propres aux établissements augmentent de 3.73 %. Cette hausse s'explique principalement par une hausse des postes de soins aux animaux, de fournitures pour animaux et des frais de personnel de gestion des structures.

Les missions « Aider, Défendre et Protéger » regroupent les actions des services directement liées à l'objet social (délégués-enquêteurs, Cellule Anti-Trafic, actions juridiques pour la protection d'animaux, aides aux animaux de personnes démunies).

Les frais de recherche de fonds comprennent les frais de recherche et de traitement des recettes de fourrière, ainsi que les frais d'appel et de traitement des ressources issues de la générosité du public (marketing, tenue de fichiers, publicité...), y compris le personnel affecté à ces tâches.

Les frais de fonctionnement correspondent principalement aux frais de siège et au personnel administratif (direction, comptabilité, ressources humaines, contrôle de gestion, service achats, etc.).





39, boulevard Berthier - 75847 Paris Cedex 17
Tél : 01 43 80 40 66
www.la-spa.fr